

# COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 26 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SONASID s'est réunie le vendredi 26 juin 2026 à 10h30 au Twin Center, Tour A, 19<sup>ème</sup> étage, sous la présidence de Monsieur Ayoub Azami.

L'Assemblée Générale a examiné et a adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, a ainsi approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, tels que préalablement publiés, se soldant par un bénéfice net comptable de **260 501 204,31 dirhams**.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 52 dirhams par action, qui sera mis en paiement au plus tard le 31 juillet 2026.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Mme Valérie Massin, de M. Saïd Elhadi et de M. Cédric Bouzar de leurs mandats d'administrateurs. En conséquence, elle a décidé de :

- ratifier la cooptation de **M. Risto Naumov** en qualité d'administrateur en remplacement de **Mme Valérie Massin** et ce, pour la durée restante du mandat de sa prédécesseure qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.
- ratifier la cooptation de **M. Ayoub Azami** en qualité d'administrateur en remplacement de **M. Saïd Elhadi** et ce, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.
- ratifier la cooptation de **Mme Katia Thirion** en qualité d'administrateur en remplacement de **M. Cédric Bouzar** et ce, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2029.

L'Assemblée Générale a également décidé de renouveler le mandat de :

- **Mme Khalida Azbane** en qualité d'administratrice indépendante pour une période statutaire de **six (06) ans**.
- **Mme Dayae Oudghiri** en qualité d'administratrice indépendante pour une période statutaire de **six (06) ans**.